

Rapport Orientation Stratégique 2024

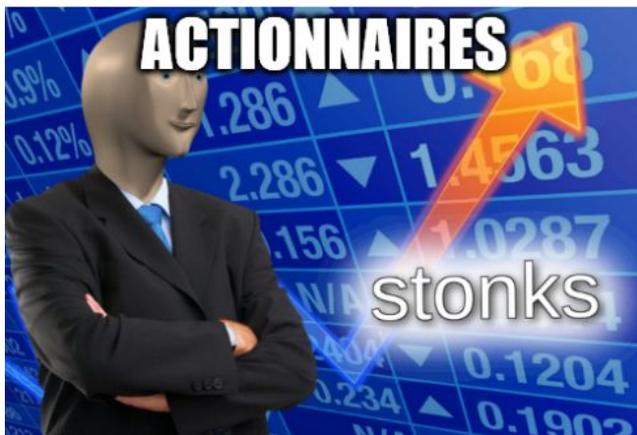
Depuis plusieurs mois, la direction de Sopra Steria SSG semble avoir trouvé son cap : **atteindre 13 % de marge opérationnelle en France d'ici 2030**. Ce chiffre, répété comme un mantra, donne l'impression d'un cap stratégique clair. Mais à y regarder de plus près, **cette ambition repose avant tout sur une réduction des coûts... et des effectifs**.

Le rapport d'expertise Sextant est sans appel : **en deux ans, la baisse nette des effectifs dépasse 1 000 salarié-es**, soit plus de 10 % de la masse salariale. Et cette tendance ne fait que se renforcer. Car si la direction ne parle jamais officiellement de **plan social**, les chiffres racontent une autre histoire.

Les **ruptures conventionnelles** deviennent l'outil privilégié pour "ajuster" les effectifs **sans déclencher d'alerte officielle**. En 2024, 2 % des salarié-es de Sopra Steria en France ont quitté l'entreprise via ce dispositif. Loin d'être un simple accompagnement des mobilités, il s'agit désormais d'une stratégie de gestion active des départs, ciblée, pilotée, assumée.

Et les chiffres explosent : dans les entités Conseil, Intégration et SRES, le nombre de ruptures conventionnelles a littéralement doublé entre 2022 et 2023, et continue de croître fortement en 2024 ...

[Lire la suite](#)



Ni 67, ni 64, ni 62. À la CGT, pour la retraite c'est 60 ans

Le sujet de la **retraite**, et particulièrement du critère simplifié d'un âge de départ, est souvent perçu comme un « **cadeau** » ou une « **punition** » qui nous serait fait. Pour nous, militant·e·s CGT, il s'agit de bien plus que cela. C'est **un vrai choix de Société**, profond, qui est le socle même de la vision de la Société dans laquelle nous voulons vivre.

Il y a à peine 80 ans, à la suite des effroyables exactions que l'humanité s'est infligée à elle-même, il a été décidé dans une France en ruine d'appliquer un des points cruciaux du programme du **Conseil National de la Résistance** : la création de la **Sécurité Sociale**. Et c'est à Ambroise Croizat, Ministre du Travail d'alors, que la mission de mettre en place cette sécurité sociale fut confiée. Et c'est **aux salarié·e·s que le Ministre a demandé de la construire**, non pas à l'État ni au patronat, tous deux discrédités par la période de l'Occupation.

Depuis, **le capital attaque sans relâche la Sécurité Sociale** qui perd à chaque fois un peu plus son rôle d'organisation de salarié·e·s, financée par leur travail. **Ces attaques prennent principalement la forme de réduction de la part des cotisations dans son financement**, réductions partiellement compensées par l'introduction de l'impôt. C'est loin d'être anodin car cela représente une perte concrète de pouvoir du travail face au capital. [Lire la suite](#)



S3I : la zizanie au service de la direction

Depuis plusieurs années, au sein des CSE et des représentants du personnel, des **dénigrement**s **systématiques et répétés** sur des personnes et élu.e.s, dont une **caricature sexiste**, ont été publiées dans les **communications syndicales de l'organisation S3I** adressées aux salariés. Ces comportements ne s'arrêtent pas aux communications syndicales.

Ces actes ont provoqué de **nombreuses souffrances** qui se sont traduites par des **atteintes sérieuses à la psychologie** de certains élus, **toutes organisations syndicales confondues**.

La direction, au courant de ces agissements, reste passive et ne blâme ni ne sanctionne. A ce jour, la seule action de la direction a été de mettre en place une médiation qui n'a pas abouti. Pourtant la direction est tenue à une **obligation de protection** par la loi (Art L4121-1 et suivant du code du travail). La direction est également tenue par notre accord d'entreprise relatif à la communication syndicale de bloquer les caricatures et propos borderline.

Il semble que **la direction défende un syndicat "jaune" qui agit dans son intérêt**. En effet, S3I malgré de belles paroles, agit depuis plusieurs années contre l'intérêt des salariés

- **S3I signe des accords qui font reculer les droits des salariés**
- **S3I vote contre les expertises** les plus importantes en CSE (celles qui permettraient d'avoir des informations sur "où va l'argent" et ce que compte faire l'entreprise à l'avenir)
- **S3I n'hésite pas à prendre parti contre des salariés** en lutte pour leurs droits dans ses communications syndicales

Nous dénonçons **un climat délétère** qui empêche les institutions représentatives du personnel de fonctionner de manière sereine et **nous appelons la direction à prendre ses responsabilités en agissant contre de telles pratiques inadmissibles ... Elle en a le devoir et les moyens.**



Communication syndicale juin 2025

Forfait jours : attention à vos droits !

La direction exploite le dispositif en **surchargeant**, sans suivi réel de la charge de travail. La Loi impose **11h de repos quotidien et 35h de repos le week-end**, ainsi que deux entretiens annuels spécifiques (charge, équilibre vie pro/vie perso, salaire) documentés.

Protégez votre santé, faites respecter vos droits ! [Pour en savoir plus](#)



Entretiens professionnels obligatoires : ne laissez pas vos droits de côté !

La direction néglige les **entretiens professionnels biannuels**, pourtant exigés par la Loi. Ils permettent de faire le point sur votre **parcours**, vos besoins en **formation** et votre évolution. Sans eux, **l'employeur s'expose à des sanctions**... et vous, à un frein dans votre carrière. [Pour en savoir plus](#)

Permanences à Latitude (La Défense)

La CGT Sopra Steria assure des permanences les **mardi et jeudi** de chaque semaine **de 09h00 à 17h00** au local syndical (1^{er} étage, Bureau 106)

Se syndiquer est un droit et un plus!
Clique pour te syndiquer en ligne



contact@cgtsoprasteria.info
dlaj@cgtsoprasteria.info